L'ABEILLE.

PAR BULLETT, MAGNE & CIE.
N. 84 RUE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 19 JANVIER 1843.

Pour Président des Etats-Unis
HENRY CLAY.

LEGISLATURE.

[illegible] Parmi les résolutions présentées hier, on trouve une de M. Stille, qui convoit au Président de la Compagnie du chemin de [illegible] à la Chambre un état [illegible] de cette compagnie.

M. Morgan, de Bâton Rouge a demandé que le [illegible] la Chambre quels sont les [illegible] qui n'ont point payé au Trésor les taxes [illegible] sont ceux des shérifs [illegible] en retard et quel est le montant [illegible]

M. [illegible], le président du comité judiciaire, a présenté au nom de ce comité, un grand nombre de rapports sur les matières [illegible]

[illegible] Convocation d'une Convention pour l'amendement de la Constitution, est mis à l'ordre du jour [illegible]

[illegible]

COUR DU RECORDER.

[illegible] Le seul prisonnier dans la [illegible] est l'esclave François, arrêté à la requête du [illegible] Manchon, pour avoir volé des cigares [illegible] 25 coups de fouet.

[illegible] Municipalité No. 1. Dans sa séance [illegible] du Conseil de la Municipalité No. 1 a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Attendu qu'il a plu à la providence d'enlever à la société M. Thomas Duplessis, trésorier de cette Municipalité, [illegible]

[illegible]

Colonel R. M. Johnson. La convention d'Etat [illegible] dans le Kentucky [illegible]

[illegible]

[illegible] On a rappelé que M. W. [illegible]

[illegible] Le tableau ci-joint [illegible] des dettes des Etats:

Massachusetts	5,[illegible]
Pennsylvanie	[illegible]
Maryland	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Caroline du Sud	[illegible]
Géorgie	[illegible]
Alabama	15,400,000 00
Louisiane	[illegible]
Mississipi	[illegible]
Kentucky	[illegible]
Michigan	[illegible]
Ohio	[illegible]
Indiana	[illegible]
Illinois	[illegible]
Missouri	[illegible]
New York	[illegible]
Tennessee	[illegible]
District de Columbia	[illegible]

Ce tableau ajouté M. Johnson ne donne pas le chiffre exact de chaque dette [illegible] La dette de la Virginie qui est évaluée à $4,000,000 s'élève peut-être à 7,000,000 et celle de la Pensylvanie à $40,000,000. Le Maine a une dette de $1,500,000 qui n'a pas été mentionnée. Celles des autres Etats se sont accrues du montant des intérêts en retard.

Il résulte de ce tableau que huit Etats et Territoires, le New Hampshire, le Vermont, le Connecticut, le Rhode Island, le New Jersey, la Delaware, la Caroline du Nord et [illegible] n'ont pas de dette. Parmi ceux qui en ont, tous payent et pourront continuer [illegible] à l'exception de la Pensylvanie, du Maryland, de la Géorgie, de [illegible] du Mississipi, de l'Illinois, de l'Alabama, de l'Arkansas, du Michigan, de la Floride, du Wisconsin et du District de Columbia.

M. Cost Johnson propose de rembourser la somme de ces dettes par l'émission de $200,000,000 d'actions nationales, portant 3 pour cent d'intérêt [illegible] Etats recevront [illegible] par proportions diverses.

[illegible]

[illegible] Le coton de M. O. B. Cobb, de Mobile [illegible]

[illegible] Cobb dans la Tribune de Mobile du 17 courant: "Les nouvelles que nous recevons de Tuscaloosa [illegible] que la législature est sur le point de [illegible] de la Banque [illegible] et de la succursale de Mobile dont l'affaire [illegible] veulent faire partager leur malheureux sort

[illegible] toutes les autres institutions financières de l'Etat. Le même journal donne un aperçu sommaire du passif des Banques de l'Alabama et de sa valeur.

Le montant total des dettes des Banques est de $16,401,[illegible]

Bon,	[illegible]
Mauvais,	[illegible]
Douteux	[illegible]
Total égal	$16,401,[illegible]

EXTERIEUR.
TEXAS.
NOUVELLES IMPORTANTES.

Par le navire à vapeur *Neptune*, capitaine Rollins, arrivé hier matin, nous avons reçu des nouvelles du Texas. Il paraît qu'une partie des troupes d'invasion, après avoir pris la ville de Mier, furent attaquées par un parti nombreux de Mexicains, qui, après un combat désespéré, reprirent la ville et firent prisonniers 200 Texiens. On dit aussi que 400 Mexicains sont restés sur le champ de bataille dans cette affaire, et que *deux* Texiens seulement sont parvenus à s'échapper.

Nous extrayons d'un Extra du *Houston Morning Star* du 14 janvier, à 10 heures A. M., le paragraphe suivant, qui contient les détails de cette affaire.

"Depuis que notre feuille a été sous presse, nous avons vu M. Needham, qui est arrivé la nuit dernière directement de Bexar. Il dit que le général Somervell est de retour à Bexar avec le reste des troupes sous ses ordres, s'élevant à environ 200 hommes. Un autre parti de 300 hommes s'est retiré du commandement du général Somervell, et ayant élu pour chef le colonel Wm. S. Fisher, ils marchèrent sur Mier et s'en emparèrent, mais une forte armée étant survenue à l'instant où ils venaient de s'emparer de la ville, ils ne purent se servir de leurs carabines; ce que voyant, les Mexicains revinrent à la charge, et après un combat désespéré, parvinrent à reprendre la ville et à faire 200 ou 250 prisonniers des nôtres. Pendant ce combat, nos troupes avaient pris sept pièces d'artillerie, qui furent également reprises par les Mexicains.

"Environ 400 Mexicains ont été tués dans cette affaire, et *quatre* Texiens seulement ont perdu la vie. On ne sait pas encore sous quelles conditions les prisonniers se sont rendus. *Deux* Texiens seulement se sont échappés; ils ont été trouvés à Gonzales par notre armée qui retournait, et c'est de ces deux hommes que M. Needham tient ces nouvelles. L'un se nomme Chalk et l'autre Sainclair. Ils disent qu'ils se sont cachés dans des cannes près de la ville pendant que les Texiens se battaient dans les maisons en pierre, et qu'ils se sont tenus cachés pendant tout le [illegible] qui, disent-ils, a duré de midi à deux heures, et durant tout ce temps, quatre Texiens ont été tués, tandis que quatre cents Mexicains sont restés sur le champ de bataille!

"Cette nouvelle nous paraît trop extraordinaire pour que nous y ajoutions foi. L'armée sous les ordres du général Somervell n'a entendu parler de rien de semblable jusqu'à ce qu'elle ait atteint Bexar. M. Needham dit que Sinclair affirme que les Mexicains sont commandés par les généraux Ampudia et Canales, et qu'ils sont au nombre d'environ 1,500 à 2,000.

"M. Needham ajoute que notre armée, après avoir pris Laredo, partit de la rive Est du Rio Grande pour se rendre à l'embouchure du Salado, et que la elle rencontra le général Canales avec 300 hommes prêts à lui disputer le passage, mais que notre armée traversa sans difficulté, et que les Mexicains se retirèrent sans tirer une amorce. Nos troupes marchèrent alors sur Guerrero, et campèrent près de la ville. L'alcade se rendit auprès du général et lui dit que les troupes mexicaines s'étaient sauvées à l'approche de notre armée, et qu'il était prêt à lui fournir tout ce dont il pourrait avoir besoin.

"Le général fit en conséquence une réquisition de tous les articles dont nos soldats manquaient; les objets lui furent immédiatement livrés par l'alcade.

"Le général Somervell pensant alors que ses forces étaient trop faibles pour aller plus loin donna l'ordre à l'armée de retourner à Bexar; cet ordre ne fut suivi que par une grande partie de l'armée qui se divisa, et ceux qui ne voulurent pas obéir se formèrent comme nous l'avons dit plus haut, sous les ordres du colonel Fisher, et descendirent la rivière pour s'emparer de toutes les petites villes au dessus de Matamoros."

Le sloop *Sinai* parti de la Nouvelle-Orléans pour Matamoros, est entré à Galveston [illegible] rentré, il a été porté par les vents contraires.

Le Congrès doit s'ajourner le 16 du courant.

Nous devons ajouter que nous avons eu sous les yeux, une lettre du Dr. Moore maire de Houston, et éditeur du Télégraphe, en date du 13, disant que les rapports que nous avons publiés [illegible] et de la division de l'armée texienne et de la perte [illegible] sous le commandement [illegible] sont tous en rien, et qu'ils ont [illegible] qui ont abandonné l'armée [illegible]

Les dernières nouvelles que nous avons reçues [illegible] du Dr. Moore nous apprennent que la plus [illegible] règnait parmi les soldats [illegible] voir leur campagne couronnée de [illegible]

Il y a eu tant de versions différentes sur les affaires du Texas qu'il n'est guère possible d'ajouter foi [illegible] ce que nous entendons dire de ce pays.

YUCATAN.

Le brick espagnol *Tirante*, arrivé hier de Laguna [illegible]

[illegible] Campêche.

VARIETES INDUSTRIELLES.

De la culture vinicole en France. La production des vins en France a éprouvé une augmentation marquée depuis l'ancien régime. Au lieu de 1 million 573,000 hectares, la culture de la vigne s'étend aujourd'hui sur plus de 2 millions. En outre, le produit au vin s'est accru de plus de 650 litres par hectare. Il était de 2,121 litres en 1788, dès 1829, il était parvenu à 2,763 litres. Ce double accroissement, simultané dans la culture et dans la production, donne une augmentation de récolte de 65 pour 100. Il est digne de l'attention que dans la Gironde, la Côte-d'Or et Saône et Loire qui recueillent les meilleurs vins qu'on boive à Paris, l'augmentation n'est que du septième de la moyenne du royaume. [illegible]

En regard au progrès énorme des productions et des consommations de toute nature depuis 1788 [illegible] vin semblerait devoir être insuffisant. [illegible] Dans le département de la Gironde, le revenu des vignes est plus variable que celui de toute autre culture. Il arrive dès lors que d'une année à l'autre, le propriétaire qui n'a pas été prévoyant [illegible] l'emprunt, et ce [illegible] hypothécaire qui affecte la propriété vinicole. Il n'agit pourtant que d'une manière secondaire.

Quelle est donc la cause qui [illegible] ne trouve pas [illegible] des débouchés et des consommateurs? Est-ce que le commerce extérieur s'est diminué? Non. L'exportation des vins est à peu près stationnaire. Elle eût pu augmenter davantage, mais elle n'a pas décru, loin de là. Pendant les trente premières années du siècle elle a été d'environ 1 million 50,000 hectolitres. Depuis 1830 elle est de 1 million 300,000, mais, dans cette augmentation, Alger figure pour la moitié. Le commerce extérieur ne joue d'ailleurs, à l'égard de l'industrie vinicole, qu'un rôle assez secondaire, quoique pour les crûs de la Gironde, par exemple, il soit d'une importance extrême. Notre production est en effet, dans une année abondante, de 45 millions d'hectolitres; c'est trente-cinq fois ce que nous exportons. La quantité de vin que l'on portait est de 16 millions d'hectolitres. C'est trente-[illegible] fois l'exportation.

C'est donc la consommation intérieure qui s'est gênée. Au lieu de suivre un libre cours et de s'agrandir en proportion de la prospérité générale, elle se réduit dans les grands centres de consommation, et surtout à Paris. Le siècle pourtant n'est pas porté à l'abstinence. Qu'est-ce à dire donc?

Deux causes affectent le débouché de l'industrie vinicole à l'intérieur. L'une, c'est la surélévation [illegible] particulièrement à Paris et dans les cités du Nord. L'autre cause, qui est la plus active, à notre avis, c'est la falsification des vins qui s'opère dans l'enceinte des barrières. Cette coupable industrie, contre laquelle l'hygiène publique élève ses clameurs, a été encouragée, provoquée par les tarifs exagérés de l'octroi. Elle a aujourd'hui sa clientèle assurée, et malheureusement on peut douter que l'abaissement des droits d'octroi, a moins d'être de plus de moitié, parvînt à la faire disparaître.

C'est à Paris surtout que cette sophistication des boissons s'est installée. Les ravages qu'elle y exerce sont grands; le dommage qu'elle porte à la culture des vignes et au fisc est extraordinaire. A la faveur du système d'adjudication publique, elle s'est emparée de la fourniture des plus grands établissemens; car qui pourrait offrir le même rabais qu'elle? Comment le négociant sincère, qui voudrait fournir du vin de Bourgogne, tiendrait-il tête au spéculateur moins scrupuleux qui fabrique des vins avec de petits crus d'Orléans coupés de vins chauds du Bas-Languedoc, et comment, celui-ci ne serait-il pas vaincu par le concurrent plus effronté qui fait ses liquides avec un peu de vin fort en couleur, de l'eau et du tournesol? De 1809 à 1841, la population parisienne est montée de 600,000 âmes à 912,000, sans compris la garnison, et sans compter 25,000 étrangers; c'est un accroissement de 52 pour 100. Eh bien, tant au lieu de croître, a décru dans le même rapport. En 1809, chaque habitant de Paris buvait en moyenne 166 litres; en 1840 il n'en a plus con[illegible] que 95. Et ceci n'est point un accident passager, c'est un résultat permanent. De 1806 à 1811 inclusivement, la consommation parisienne était par tête de 152 litres. De 1830 à 1835, elle n'a été que de 103. L'on peut hardiment dire que le déficit apparent de consommation de 59 litres par tête est principalement le résultat de la falsification; c'est la mesure du bénéfice que perçoit cette industrie frauduleuse au détriment des vignobles, du Trésor et des consommateurs.

En outre tenu d'autres fraudes non moins répréhensibles s'attaquent à l'exportation de nos vins. Quelques commerçans, sans vergogne trompent leurs acheteurs lointains sur la quantité et sur la qualité. Sans doute la culture de la vigne a été introduite en des contrées où elle était ignorée il a cinquante ans et développée dans d'autres où elle était déjà florissante. Mais la qualité exquise, inimitable, de nos vins leur assurerait partout la préférence si des mains honnêtes étaient toujours chargées de l'expédition. Ce sont généralement des vins fins qu'on exporte. Des lors les 1 million 300,000 hectolitres que nous envoyons

[illegible] au dehors représentent un grand [illegible] et font [illegible] de notre exportation [illegible]

SALSEPAREILLE [illegible]

[illegible] du malade, et prévient la guérison [illegible] affections scrofuleuses [illegible] maladies provenant de l'état impur du sang.

Pour plus d'évidence de sa propriété, voir les certificats de guérisons, insérés dans les journaux.

Préparé et vendu en gros et en détail, et pour l'exportation par A. B. Sands & Co, droguistes et chimistes [illegible] en grand 273, Broadway, [illegible] New York.

Vendu à la Nouvelle-Orléans, en gros, en détail et pour l'exportation, à leur bureau du Sud, rue St. Charles, No. 12;

et aussi chez SICKLES & Co., 40, rue du Canal, et ANDREW OLIVER & Co 61, rue de Chartres [illegible]

Prix, $1 la bouteille
Six bouteilles pour $5.

IMPORTANT. Insistez pour demander la Salsepareille de SAND, non une autre.

[illegible] COMSTOCK & FOSS, 25, Magasins [illegible]

Décédé hier matin le 18 janvier, à huit heures et demie, JUAN MARCOS, natif de Marmande, département de [illegible] âgé de 59 ans, grade de Maître Maçon. [illegible]

[illegible] LOUIS LABRANCHE, de la paroisse St. Charles [illegible]

CHANGE [illegible]

New York	[illegible]	Bordeaux	[illegible]
Boston	[illegible]	Liverpool	[illegible]
Baltimore	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Havre	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Vera Cruz	[illegible]
Havane	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Galveston	[illegible]	[illegible]	[illegible]

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

ENTRÉES.

Navire John Hale, Perkins, Havre
Adams, Gay, Liverpool
Barque Genessee, Minott, Anvers
Avola, Davis, Boston
Gauges, Elliott, Boston
Edinburg, Stone, Havre
Brick Monaco, Colt, Baltimore
Tarquin, Norton, New York
Goel. Two Sons, Boston
Cornelia, Stark, Mobile
Helen, Reed, Apalachicola

ARRIVES.

Bateau de remorque Porpoise, McPherson, des Passes avec le brick Tenante.
Bateau de remorque Mississippi, Davis, des Passes avec le navire Wm Tell et le brick Tonquin
Bateau de remorque Paul Jones, [illegible]
Navire Wm Tell, Gardner, de Marseille
Barque [illegible], Perkins, [illegible]
Brick [illegible], Hill, de la Havane
Brick Tenante, Barrera, de Laguna
Brick Toranto, Fales, de Providence
Gol. Queen, Eldridge, de la Mobile
Gol. Octavia, Churchill, d'Apalachicola
Gol. Swallow, Sharbon, d'Apalach[illegible]
Gol. Louisiana, Eddy, de Charleston
Navire à vapeur Neptune, Rollins, en [illegible] de Galveston.
Steamer Kentucky, Wilson, Donaldsonville
Diana, S. Agan, Louisville
Osceola, Frost, Columbia
Missouri, Grice, Vicksburg
[illegible], Yazoo City
[illegible], Johnson, [illegible]
[illegible], Welch, Natchitoches
Buckeye, Cadwell, Ouachita.

MADAME DESRAYAUX [illegible]

[illegible] Remparts encoignure Bienville.
19 janv—3

A VENDRE—Un Magasin de Groceries [illegible]

AVIS est par le présent donné, qu'application sera faite à la Cour de District par les soussignés [illegible] John Minturn [illegible]

PETER CONREY, Jr.
ROBERT COPLAND [illegible]
JOHN CALHOUN [illegible]
19 janv—18, 24 et 30

ETAT DE LA LOUISIANE [illegible]

BUREAU DE LA PRESSE D'EN BAS
[illegible]

CET établissement continue à presser le coton à [illegible]

Par ordre de la Direction.
19 janv — D. F. OGEX, Secrétaire

MADEMOISELLE ANNA CAVALLIER a quitté son domicile depuis le 16 janvier 1843. Tous les crédits qu'on lui fera, ne seront pas reconnus par mon
PIERRE BORRELLY

Nouvelle Ibérie à la Cape [illegible]
19 janv—3

1500 CUIRS [illegible]
19 janv — R. D. PLOSSMAN [illegible]

SUCRE et Mélasse [illegible]
T. & S. T. TOBY & ROGERT.

HUILE de Baleine [illegible]
GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras

CLOUX [illegible]
GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras

BLANC de Baleine [illegible]
GEO. E. CLIFFORD [illegible]

[illegible] HEWITT, HERAN & Co.

[illegible] HEWITT, HERAN & Co.

COMPAGNIE DE LA BANQUE DU GAZ DE LA NOUVELLE ORLEANS
Nouvelle Orléans, le 13 janvier 1843.

[illegible]

JAMES ROBB
5 janv—1m, 2ps — Chairman du comité du gaz

BALDWIN & Co. [illegible] Newark, N. J. [illegible]

[illegible]

SUCRE et MELASSES [illegible]
THOMAS BARRETT, 31 Vieille Levée

SUCRE et Mélasses [illegible]
THOMAS BARRETT, 31 Vieille Levée

AVANCES—Le soussigné fera des avances libérales sur consignations de sucres, mélasses, cotons [illegible]
A. BAUDOUIN, 71, rue Royale

T. J. COOLEY,
Avocat,

Bureau No. 5, Exchange Place [illegible]

A REPRIS l'exercice de sa profession, et s'occupera des affaires dans les Cours de cette ville, ainsi que celles à la Cour de District dans la paroisse de la Pointe Coupée

GRAND ASSORTIMENT DE CHARBON & DE BOIS

LE soussigné prévient ses amis et le public, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de charbon de Pittsburgh, et qu'il est disposé à le vendre en gros et en détail à un prix très modéré.

S'adresser à A. MARCHESSEAUX, rue St. Claude et Vieux Bayou. 21 déc 1m

[illegible]

T[illegible] WELLE ORLEANS.

[illegible]

LE docteur L. FOURNEL, médecin spécial pour les maladies des yeux et des oreilles, de retour en cette ville, où il compte ne séjourner que quelques mois, rappelle au public, que la Cataracte et toutes les maladies des yeux, la Surdité et toutes les maladies d'oreilles, sont guéries sans opérations par ses modes de traitemens, et trouvent auprès de lui une guérison rapide.

Consultations tous les jours de 11 à 2 heures, rue Royale No. 44. Ne pas confondre Fournel avec Fourrier. Les indigens seront reçus gratuitement.

19 janv—3

UNE jeune dame française, âgée de vingt deux ans ayant un enfant de quatre mois, désirerait se placer comme nourrice sur lieu. S'adresser rue Dauphine No 103, à Mme HUET. 16 janv

VIN DE MADERE.

LE soussigné a reçu de Madère voie d'Angleterre, les vins ci-après, garantis purs et d'excellentes qualités:

[illegible]

A vendre par — F. FERRET, 49, rue Toulouse

AMANDES à coque douce, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

SUCRE de la Havane blanc et jaune, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

EAU DE VIE de pêches, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

BLANC de baleine, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

CIGARES de la Havane. Un assortiment complet, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

TOILE de Russie—25 balles en débarquement du navire Columbus, à vendre par TUFTS & HOBART, 20 Douane

THE du demi-chest Young Hyson, à vendre en magasin par T. & S. TOBY & ROGERT, 30 Camp

EAU DE VIE ET GENIEVRE, à vendre en magasin par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

RIZ [illegible] à vendre en magasin, par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

TOILE, à voile de différentes descriptions, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

HUILE DE BALEINE, à vendre par HARROD, DARLING & co, 49 Commune

MAQUEREAUX Nos. 1, 2 et 3, assortis, débarquement, à vendre par HARROD, DARLING & co, 49 Commune

SAINDOUX [illegible] HARROD, DARLING & co, 49 Commune

CLOUS—Un assortiment complet de fer de Suède, à vendre par HARROD, DARLING & co, 49 Commune

CORDAGE de Chanvre assortis, à vendre par HARROD, DARLING & co, 49 Commune

ETAT DE LA LOUISIANE [illegible]

A. M. BUCHANAN, Juge

[illegible] W. R. WAGNER, Dép. greffier.

LE DOCTEUR LORD a l'honneur de prévenir [illegible]

AVIS. La société qui existait en cette ville [illegible]

A. DUFOUR,
J. F. BARBERE,
A. FORME,
J. F. BARBERE

DEMANDE DE DOMESTIQUES.

ON désire acheter une bonne [illegible]

HARICOTS Rouges [illegible] GEORGE FLAGG, 52, rue Tchoupitoulas

GRAND RABAIS POUR CAUSE DE DEPART
10, rue Conti, Passage de la Bourse

[illegible]

L. BONNAMETTE

A VENDRE par les soussignés, châles cachemires [illegible]

CASTAING & LOMBARD, 61 Conti

AVIS. Le terme des [illegible]

[illegible]
P. ROY & MICHEL, 16, rue St Philippe

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en usage [illegible] le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris [illegible]

CABINET DU DOCTEUR WATSON.

DE toutes les maladies auxquelles nous sommes sujets [illegible]

DOCTEUR WATSON,
No 113, rue de la Douane

Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir 14 déc 1 an

TOILE de l'Inde et du Kentucky, à vendre par STETSON & AVERY

L. DUPERRON & E. DELCAMBRE
DOCTEURS DENTISTES
[illegible]

Le docteur L. DUPERRON a l'honneur de prévenir sa clientèle que, vu ses nombreuses occupations, il s'est adjoint pour collaborateur, M. E. DELCAMBRE, docteur dentiste de la Faculté de Paris [illegible]

PAR LE MARSHALL.
DES ETATS-UNIS.

EN FAILLITE.

[illegible] Cour de District des Etats-Unis [illegible]

CONDITIONS DE LA VENTE.

[illegible]

A. SIDNEY ROBERTSON, Marshall des E. U.

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS [illegible] No. 481 [illegible] la vente des biens de John K. West [illegible]

[illegible]

A. SIDNEY ROBERTSON, Marshall des E. U.

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS [illegible]

[illegible]

A. SIDNEY ROBERTSON, Marshal des Etats-Unis

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS [illegible]

A. SIDNEY ROBERTSON, Marshall des E. U.

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS [illegible] John B. West [illegible]

A. SIDNEY ROBERTSON, Marshall des E. U. Cour

VENTES DE SHERIF.

COUR DE COMMERCE [illegible]

L. A. DUCROS [illegible]

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LE Bataillon [illegible]

F. SAUTON, Adjudant Major.

CHANGE sur la Havane [illegible] A. DURAND, 7, Conti

CHANGE sur Boston [illegible] A. DURAND, 7, Conti

VIN rouge et blanc [illegible] GEO. BEDFORD, 47 Commune

CAFE de Laguayra [illegible] G. SCHMIDT & Co

CAFE de la Havane [illegible] SCHMIDT & Co.

CERISES [illegible] CANTIN, GARAN & Co, 16, rue St Louis

FER anglais [illegible] F. DE LIZARDI & Co., 51 Bienville

A VIS. Un nègre de 12 à 14 ans [illegible]

AVANCES. Le soussigné fera des avances [illegible]

AVISO.

EL ex Capitan J. Perez previene á sus amigos, y á los Españoles sus compatriotas, que ha establecido una oficina de procurador, y de agencia general, calle de San Felipe frente al Café de Du. Garcia; en el que se encargará de representar á los individuos que le ocupen, en asuntos de comercio, justicia y cobros. Escribirá cartas de correspondencia, memoriales, recibos, billetes á orden; igualmente se encargará de los balances de cabarets, y á arreglo de cuentas de todas clases, poner libros en corriente, &c. &c.

El oficio estará abierto todos los días de las 8, de la mañana hasta las 6, de la tarde. 16 de enero—6

TRAITES sur Boston à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49, Commune

AMANDES à coque douce, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

SUCRE de la Havane, blanc et jaune, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

GENIEVRE de Hollande, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

EAU DE VIE de pêches, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

VIN d'Oporto, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

BLANC de Baleine, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

CHANDELLES de suif, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

EAU DE VIE de champagne, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

[illegible] à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

SIROP [illegible] JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras

[illegible] JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras

WHISKEY de Monongahela [illegible] JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras

SEL A BLOT [illegible] F. DE LIZARDI & Co, 51, rue Bienville

CAFE de la Havane [illegible] J. M. CABALLERO, 22 Vieille Levée

SUCRE de la Havane [illegible] J. M. CABALLERO, 22 Vieille Levée

INDIGO [illegible] J. M. CABALLERO, 22 Vieille Levée

CIGARITES [illegible] J. M. CABALLERO, 22 Vieille Levée

CIGARES [illegible] J. M. CABALLERO, 22 Vieille Levée

CIGARES de la Havane [illegible] J. M. CABALLERO, 22 Vieille Levée

TABAC [illegible] J. M. CABALLERO, 22 Vieille Levée

EXTRAIT d'Absynthe [illegible] FRANK FERRET, 49, Toulouse

PORC [illegible] JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras

[illegible] JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras

TABAC à chiquer [illegible] JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras

FICELLE et cordes [illegible] JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras

VINS, EAUX DE VIES &c.

[illegible]

[illegible] JOSEPH GUILLOT, Trésorier

A VENDRE par le soussigné [illegible]

F. DUFOUR [illegible]

[illegible] HULLEN & WOODRUFF, 60 Camp

[illegible] HULLEN & WOODRUFF, 60 Camp

MOUTARDE [illegible] HULLEN & WOODRUFF, 60 Camp

POIVRE [illegible] HULLEN & WOODRUFF, 60 Camp

CAFE [illegible] FOSDICK & BROTHER

WHISKEY [illegible] WM. FREEL

HUILE de Lin [illegible] ROBERTS & HALL, 75, Magasins

THE [illegible] ROBERTS & HALL, 75, Magasins

MAQUEREAUX—Nos. 1 et 2 [illegible] ROBERTS & HALL, 75, Magasins

GENIEVRE [illegible] ROBERTS & HALL, 75, Magasins

GINGEMBRE en poudre [illegible] ROBERTS & HALL, 75, Magasins

GRAISSE—100 barillets graisse ferme, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras

FARINE [illegible] SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras

FARINE [illegible] SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras

WHISKEY [illegible] SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras

PORC en grenier [illegible] SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras

GRAINE de Lin [illegible] SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras

TOILE, Corde et Ficelle d'emballage [illegible] SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras

PORC—150 barils mess [illegible] SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras

BOEUF [illegible] STETSON & AVERY

POIVRE—100 sacs poivre de Sumatra, à vendre par STETSON & AVERY

LETTRES de change sur New York, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 66 Camp

CAFE [illegible] J. L. DONNAMETTE, 49, Conti

GRAISSE [illegible] J. L. DONNAMETTE, 49, Conti

CUIVRE [illegible] J. L. DONNAMETTE, 49, Conti

TRAITES sur New York, à vendre par DUNCAN KENNEDY, 89, Toulouse

GRAISSE [illegible] HEWITT, HERAN & Co, 66 Camp

FARINE [illegible] HEWITT, HERAN & Co, 66 Camp

CHAUSSURES [illegible] R. O. HOBBS, 12, Douane

DRAP [illegible] FROST & Co, 16 Magasins

BEURRE [illegible] GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas

CIDRE [illegible] FOSDICK & BROTH, 66 Camp

CHANGE sur Paris, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co, 79, Toulouse

CHANGE sur Londres, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co, 79 Toulouse

CHANGE sur New York, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co, 79 Toulouse

CHANGE sur Boston, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co, 79, rue Toulouse

CHANGE sur Marseille, payable à Paris, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co, 79, rue Toulouse

AMUSEMENS.
THEATRE D'ORLEANS.

[illegible]

Incessamment les reprises de
30 ANS OU LA VIE D'UN JOUEUR,
Drame en 3 actes et 6 tableaux
LUCIE DE LAMMERMOOR,
Opéra en quatre actes.
En attendant
LA FAVORITE,
Grand opéra nouveau de Donizetti

NOUVEAU THEATRE AMERICAIN

AVIS—Les Dames et Messieurs possédant du talent [illegible]
WM. DINNEFORD, Seul directeur et gérant

A LOUER—Les salons du Théâtre, leurs magasins [illegible]

SALLE DE BAL WASHINGTON
GRAND BAL PARE ET MASQUE,
Tous les Lundis, Mercredis et Samedis
[illegible]
Prix d'entrée—une piastre

BAL DE LA SALLE CONTI.
GRAND BAL
PARE ET MASQUE
Les DIMANCHE, MARDI et JEUDI de chaque semaine
Prix d'entrée, aux Cavaliers, $1

[illegible]

L'ATELIER DE M. FINN, D'OUVRAGES EN VERRE SOUFFLE ET FILE, EST ACTUELLEMENT OUVERT AU NO. 33 RUE DE CHARTRES, AU PREMIER [illegible]

EN FACE L'HOTEL ST. CHARLES
ANCIEN MUSEUM,
36, rue Municipalité
[illegible]
OUVERTURE D'UNE
NOUVELLE EXPOSITION
DES CELEBRES TABLEAUX CHIMIQUES
DE DAGUERRE.
Importés de Paris aux Etats-Unis par
MM. MAFFEY & LONATI
L'exposition se composera de quatre tableaux représentant:
1o. LES VEPRES SICILIENNES,
ou PALERME EN 1282.
2o. L'EBOULEMENT
DANS LA VALLEE DE GOLDAU, en Suisse.
3o. UNE MESSE DE MINUIT
Dans l'Eglise St. Etienne du Mont à Paris
4o. VENISE
OU UNE NUIT DE CARNAVAL
[illegible]

WM. [illegible]

POUR LA NOUVELLE IBERIE [illegible] CITY OF ATTAKAPAS, capitaine [illegible]

POUR ST. LOUIS—Le steamboat [illegible] PLAIN, capitaine Freligh [illegible]
A. DOANE & co, 69 Poydras

POUR ST. LOUIS—Le bateau [illegible] WHITE [illegible]
JOHN R. SHAW & Co

POUR MOBILE [illegible]
FOSDICK & BROTHER, 66 Camp

POUR MOBILE [illegible]
FOSDICK & BROTHER, 66 Camp

POUR NEW YORK [illegible]
FOSDICK & BROTH, 66 Camp

POUR NEW YORK [illegible]
FOSDICK & BROTHER, 66 Camp

POUR NEW YORK [illegible]
J. W. STANTON & Co.

POUR NEW YORK—Le navire UNION [illegible]
J. W. STANTON & Co.

POUR NEW YORK—Ligne de la Louisiane et de New York [illegible]
HULLEN & WOODRUFF, 60 Camp

POUR NEW YORK [illegible] J. H. ADAMS [illegible]
T. & S. TOBY & ROGERT, 30 Camp

POUR NEW YORK [illegible] WILLIAM [illegible]
T & S TOBY & ROGERT

POUR NEW YORK [illegible]
WAGNER & DAVENPORT
T. & S. TOBY & ROGERT

POUR NEW YORK—Le brick EMILY [illegible]
J. H. ASHBRIDGE, 37 Camp

POUR NEW YORK [illegible] PALLAS [illegible]
FOSDICK & BROTHER

POUR PHILADELPHIE [illegible] NORTH BEND [illegible]
J. H. ASHBRIDGE, 37 Camp

POUR BALTIMORE [illegible]
GEO. BEDFORD, 47 Commune

POUR BOSTON [illegible] MARY FRANCES [illegible]
FOSDICK & BROTH, 66 Camp

A VENDRE—La goëlette HORNET [illegible]

POUR LE HAVRE [illegible] EAGLE [illegible]
T. & S. T. TOBY & ROGERT

POUR BORDEAUX [illegible]
J. SEIGNOURET [illegible], 144, rue Royale

POUR BORDEAUX [illegible] CUBA, capitaine Blanchard [illegible]
LEVI H. GALE [illegible]

POUR BOSTON [illegible]
S. & J. P. WHITNEY & Co.

POUR BOSTON [illegible] HENRY NEWALL [illegible]
S. & J. P. WHITNEY & Co.

POUR VERA-CRUZ [illegible]
A. CAPDEVIELLE & [illegible]

POUR LAGUNA [illegible] UNITED [illegible]
BAILEY & BAXTER, 47 Commune

POUR LA HAVANE—Le brick EMPRESARIO [illegible]
PRATS & BURNANDEZ, 7 Toulouse

POUR LA HAVANE [illegible] TOWER [illegible]
BAILEY & BAXTER, 47 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire [illegible]
L. H. GALE, 31 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire HARGRAVE [illegible]
L. H. GALE, 31 Commune

AVIS. Avant pris pour associé William [illegible] Flower [illegible]
FLOWER & FINLEY.

A LOUER—Un grand magasin à trois étages No. 22, rue de Chartres [illegible]
F. DE LIZARDI & Co, 51 Bienville

A LOUER [illegible] Chartres, No. 42 [illegible]

LE capitaine C. Laurent, dernièrement arrivé de France [illegible]
C. LAURENT & GASCHET DE LISLE, 18, Nouvelle Levée, entre Bienville et Conti

CERISE A L'EAU DE VIE.
25 caisses cerise de Guérard Frère: en débarquement du navire Français Aigle du Havre, à vendre par M. DE COUR & RIFFARD. 16 janv — 15, Chartres

VENTES DE CE JOUR.

[illegible] FERNANDEZ

[illegible]

PAR E. TASTET.

IL sera vendu aujourd'hui [illegible] un assortiment général de marchandises [illegible]

Vente de marchandises étrangères et du pays par colis
PAR VINCENT & DE FERIET
116 rue de Chartres

IL sera vendu jeudi prochain, 19 du courant, à dix heures, deux cents colis de marchandises [illegible]

Vente par catalogues, de gallons anglais [illegible]
PAR VINCENT & DE FERIET.
No. 116, rue de Chartres.

IL sera ajouté à leur vente par colis, jeudi, 19 du courant, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. TASTET.
136, rue de Chartres
Vente par catalogues, de Chapeaux, Bottes, Souliers et Brodequins.

IL sera vendu vendredi prochain, 20 janvier, à 10 heures, à son magasin d'encan,
[illegible]

Domestiques Creoles
PAR J. A. BEARD & Co.
[illegible] rue des Magasins

IL sera vendu à l'encan samedi [illegible]

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu samedi, 21 janvier 1843, à 10 heures précises du matin, sur la place d'Armes, en face de la Cathédrale.

Une grande collection d'arbres fruitiers et d'agrémens [illegible]

PAR J. A. BEARD, Encanteur.
Bureau 42, Magasins.

IL sera vendu à l'encan lundi, 23 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis,

Le navire à vapeur TOMOCHICHI [illegible]

Pour clore les affaires d'une société
PAR J. A. BEARD & Co
42, rue des Magasins

[illegible]

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1843

UNE Election des Directeurs de cette Institution, par ses actionnaires, aura lieu à la Maison de Banque, lundi [illegible]
FRED. FREY, Caissier

AVIS.
BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.
Nouvelle Orléans, 11 janvier 1843

L'ASSEMBLEE annuelle des actionnaires de cette institution pour l'élection des Directeurs [illegible]
[illegible], Secrétaire

BANQUE DE LA LOUISIANE
Nouvelle Orléans, le 13 janvier 1843

UNE Election annuelle des Directeurs de cette institution par les actionnaires, aura lieu au local de la Banque, le lundi 23 du courant, [illegible]
Wm. E. LEVERICH, Caissier

BANQUE DE CARROLLTON.
Nouvelle-Orléans, le 27 Déc. 1842

AVIS est par le présent donné qu'une élection des directeurs pour la compagnie du Rail Road de la Nouvelle Orléans et Carrollton, aura lieu samedi, 28 janvier 1843 [illegible]
JOHN NICHOLSON, Caissier

Bureau des commissaires liquidateurs de la Compagnie et Banque des Améliorations.
Nouvelle Orléans, le [illegible]

CONFORMEMENT à la section 27 de la loi [illegible]
I. BERNARD, Secrétaire

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS

L'ELECTION de douze Directeurs pour l'année [illegible]
G. LEGENDRE, Secrétaire

ENSEIGNEMENT UNIVERSEL & EMANCIPATION INTELLECTUELLE

[illegible]

G. MERIAUX. — J. B. MATHAT
Nos livres se trouvent à l'adresse ci-dessus, ou chez LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne, MOREY, rue Royale, 138, NORMAN, STEEL & Co, 14, rue du Camp.
24 déc—3m

IMPRESSIONS
ON EXECUTE
A l'Imprimerie de l'Abeille,
Toute espèce d'Ouvrage,
Affiches de steamboats et de Théatres,
Connaissements, Blancs de Notaires,
Cartes d'annonces et autres,
Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c
AVEC PROMPTITUDE
ET A DES PRIX MODERES

ASSURANCE DE MARINE.
COMPAGNIE DE SAUVETAGE MUTUEL DE NEW YORK.
[illegible]
Avec un capital de près de
350,000 PIASTRES.

Tout ce capital est en bons et hypothèques dans cette ville.

LE système adopté par cette compagnie est de diviser au pro rata tous les profits de l'année à ceux qui se sont assurés [illegible]

THOMAS ADAMS, No. 40, rue de la Commune
Références—Wm. G. Hewes,
S. & J. P. Whitney,
Harrod, Darling & Co,
Wood & Simmons,
Whitney & Burnham

Extrait Odontalgique pour le mal de dents.

[illegible]

S. D. SMITH, chirurgien Dentiste, 117 Douane

MADAME CLARET,
ACCOUCHEUSE

RECUE par la Faculté de Paris en 1836, et par la Faculté de la Louisiane en 1841, a l'honneur d'annoncer aux Dames de cette ville qu'elle a succédé à Mme. [illegible] dans le logement que celle-ci occupe à la rue Ste Anne encoignure Bourbon.

[illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MADAME FERRINT, sage-femme, a l'honneur de prévenir ses clients qu'elle a transporté son domicile rue Ste Anne No. 117, entre Bourbon et Dauphine.

[illegible]

L. DUPERRON & E. DELCAMBRE
DOCTORS DENTISTS
No 280 Bourbon St N. Orleans